



LIGUE SUD BASKET BALL

**REGLEMENTS SPORTIFS
SENIORS FEMININS
SAISON 2023 / 2024**



REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS PRE NATIONALE FEMININE

ARTICLE 1 - SYSTEME DE L'EPREUVE

PHASE 1

Les équipes sont réparties en 2 poules de 8 équipes disputant des rencontres aller-retour.

A l'issue de la Phase 1, les équipes classées de la 1^{ère}, à la 4^{ème} place de chaque poule intègrent la poule d'accession.

Les équipes classées de la 5^{ème} à la 8^{ème} place intègrent quant à elle la poule de maintien.

PHASE 2 – PHASE D'ACCESSION / PHASE DE MAINTIEN

1 – Poule d'accession :

Les équipes qualifiées pour la phase d'accession sont réparties en une poule unique de 8 équipes disputant des rencontres aller-retour, les équipes issues de la même poule initiale ne se rencontrant pas.

Les points acquis au cours de la Phase 1 sont repris lors de la deuxième phase.

A l'issue de la deuxième phase, les 4 équipes les mieux classées disputent les ½ finales (1-4/2-3) puis la finale. Le vainqueur accèdera à la Nationale Féminine 3 (NF3).

2 – Poule de maintien :

Les équipes qualifiées pour la phase de maintien sont réparties en une poule unique de 8 équipes disputant des rencontres aller-retour, les équipes issues de la même poule initiale ne se rencontrant pas.

Les points acquis au cours de la Phase 1 sont repris lors de la deuxième phase.

TITRE DE CHAMPION REGIONAL

Le titre de champion régional sera attribué à l'équipe qui remportera la Finale.

ACCESSION EN NF3 / RELEGATION EN RF2

Voir annexe Tableau de montées et descentes pour la saison 2023/2024 en s'appuyant sur le classement interpoules (toutes divisions).

SUD
BASKET BALL

<p><u>ARTICLE 2 – EQUIPES PARTICIPANTES</u></p>	<p>a) Les équipes descendantes des divisions supérieures ; b) Les équipes maintenues en division PNF de la saison précédente, selon le Règlement ; c) Les équipes issues des championnats de Régionale Féminine 2 ; d) Les équipes éventuellement repêchées.</p> <p><u>NB :</u> <i>Dans l'éventualité d'un « exempt », celui-ci n'est pas considéré comme une équipe et ne compte pas dans le nombre de descentes.</i></p>																										
<p><u>ARTICLE 3 – REGLES DE PARTICIPATION</u></p>	<p style="text-align: center;">Règles de participation PNF</p> <p style="text-align: center;">Nombre de joueurs : 7 minimum / 12 maximum</p> <p>Types de licences autorisées (Nb maximum)</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 60%;">Licence A</td> <td style="width: 40%;">12 au plus</td> </tr> <tr> <td>C1 ou T ou 0CAST/1CAST</td> <td>3 au plus (le cumul des licences C1 et T ne peut excéder 3)</td> </tr> <tr> <td>C2</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>ASP</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>0C</td> <td>Sans limite</td> </tr> </table> <p>Couleurs de licence autorisées</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td>Blanc</td> <td>Sans limite</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Vert</td> <td>Sans limite</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Jaune (JN)*</td> <td>2</td> <td>OU</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Orange (ON)*</td> <td>0</td> <td></td> <td>1</td> </tr> </table>	Licence A	12 au plus	C1 ou T ou 0CAST/1CAST	3 au plus (le cumul des licences C1 et T ne peut excéder 3)	C2	0	ASP	0	0C	Sans limite	Blanc	Sans limite			Vert	Sans limite			Jaune (JN)*	2	OU	1	Orange (ON)*	0		1
Licence A	12 au plus																										
C1 ou T ou 0CAST/1CAST	3 au plus (le cumul des licences C1 et T ne peut excéder 3)																										
C2	0																										
ASP	0																										
0C	Sans limite																										
Blanc	Sans limite																										
Vert	Sans limite																										
Jaune (JN)*	2	OU	1																								
Orange (ON)*	0		1																								
<p><u>ARTICLE 4 – HORAIRE DES MATCHS</u></p>	<p>Dimanche à 15h00.</p>																										
<p><u>ARTICLE 5 - SALLE</u></p>	<p>Classement : H2</p>																										
<p><u>ARTICLE 6 – OBLIGATIONS SPORTIVES</u></p>	<p>1 Equipe réserve sénior féminine ou 1 équipe U18 Féminines terminant son championnat.</p> <p>S'ajoutent en plus de cela deux équipes féminines de jeunes de catégories différentes (U18 à U11) terminant leur championnat. L'équipe U18F ne pouvant compter qu'une seule fois dans les obligations.</p> <p>Les obligations sportives d'un club d'une CTC peuvent être remplies en faisant appel aux équipes des autres clubs de la CTC, sous réserve qu'une équipe ne couvre qu'une seule autre équipe.</p>																										

ARTICLE 7 – SURCLASSEMENTS PAR CATEGORIE

Se référer au Tableau des surclassements FFBB – Saison 2023/2024

ARTICLE 8 – CAS NON PREVU

Tout cas non prévu sera traité par le Bureau Directeur Régional



SUD

BASKET BALL

REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS REGIONALE FEMININE SENIORS - DIVISION 2

ARTICLE 1 - SYSTEME DE L'EPREUVE

PHASE 1

Les équipes sont réparties en 2 poules de 10 équipes disputant des rencontres aller-retour.
A l'issue de la Phase 1, les équipes classées à la 1^{ère} et, à la 2^{ème} place de chaque poule participent aux ½ finales (1A/2B – 1B/2A) puis à la finale.

TITRE DE CHAMPION REGIONAL

Le titre de champion régional sera attribué à l'équipe qui remportera la Finale.

ACCESSION EN NF3 / RELEGATION EN RF2

Voir annexe Tableau de montées et descentes pour la saison 2023/2024 en s'appuyant sur le classement inter-poules (toutes divisions).

<p><u>ARTICLE 2 – EQUIPES PARTICIPANTES</u></p>	<p>a) Les équipes descendantes de PNF ; b) Les équipes maintenues en division RF2 de la saison précédente, selon le Règlement ; c) Les équipes issues des divisions inférieures. d) Les équipes éventuellement repêchées.</p> <p><u>NB : Dans l'éventualité d'un « exempt », celui-ci n'est pas considéré comme une équipe et ne compte pas dans le nombre de descentes.</u></p>																										
<p><u>ARTICLE 3 – REGLES DE PARTICIPATION</u></p>	<p style="text-align: center;">Règles de participation RF2</p> <p style="text-align: center;">Nombre de joueurs autorisés 12 maximum</p> <p>Types de licences autorisées (Nb maximum)</p> <table style="margin-left: 40px;"> <tr> <td>Licence A</td> <td>12 au plus</td> </tr> <tr> <td>C1, C2 ou T</td> <td>3 au plus (le cumul des licences C1, C2 et T ne peut excéder 3)</td> </tr> </table> <p>Couleurs de licence autorisées</p> <table style="margin-left: 40px;"> <tr> <td>Blanc</td> <td colspan="4">Sans limite</td> </tr> <tr> <td>Vert</td> <td colspan="4">Sans limite</td> </tr> <tr> <td>Jaune (JN)*</td> <td>3</td> <td>OU</td> <td>2</td> <td>OU</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Orange (ON)*</td> <td>0</td> <td></td> <td>1</td> <td></td> <td>2</td> </tr> </table>	Licence A	12 au plus	C1, C2 ou T	3 au plus (le cumul des licences C1, C2 et T ne peut excéder 3)	Blanc	Sans limite				Vert	Sans limite				Jaune (JN)*	3	OU	2	OU	1	Orange (ON)*	0		1		2
Licence A	12 au plus																										
C1, C2 ou T	3 au plus (le cumul des licences C1, C2 et T ne peut excéder 3)																										
Blanc	Sans limite																										
Vert	Sans limite																										
Jaune (JN)*	3	OU	2	OU	1																						
Orange (ON)*	0		1		2																						

<p><u>ARTICLE 4 – HORAIRE DES MATCHS</u></p>	<p>Dimanche à 15h00</p>
<p><u>ARTICLE 5 - SALLE</u></p>	<p>Classement : H2</p>
<p><u>ARTICLE 6 – OBLIGATIONS SPORTIVES</u></p>	<p>Deux équipes de jeunes de catégories différentes (U18 à U11) engagées en championnat féminin et les terminant.</p> <p>Les obligations sportives d'un club d'une CTC peuvent être remplies en faisant appel aux équipes des autres clubs de la CTC, sous réserve qu'une équipe ne couvre qu'une seule autre équipe.</p>

ARTICLE 7 – SURCLASSEMENTS PAR CATEGORIE

Se référer au Tableau des surclassements FFBB – Saison 2023/2024

ARTICLE 8 – CAS NON PREVU

Tout cas non prévu sera traité par le Bureau Directeur Régional.

SUD
BASKET BALL